

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(7)[Item Jean-Baptiste André Godin à Anatole Crapez, 11 juillet 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Anatole Crapez, 11 juillet 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (243r, 244v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Anatole Crapez, 11 juillet 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43142>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 juillet 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Crapez, Anatole \(1832-1879\)](#)

Lieu de destination Bavay (Nord)

Description

Résumé Sur le projet de création d'une voie de chemin de fer allant de Montaigu (Aisne) à Pommereuil (Nord). Jean-Baptiste André Godin juge ce projet utile pour la ville de Guise et assure Crapez de son concours. Godin prodigue ses conseils pour permettre une unité d'action en faveur du projet.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Lieux cités

- [Montaigu \(Aisne\)](#)
- [Pommereuil \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 11 juillet 1866

Monsieur le Comte de Crapier

Je reçois votre lettre du 10 et par laquelle
vous m'informez de nouveau du projet
de chemin de fer de Montargis à Commeny
je ne saurais Monsieur vous promettre plus
que je ne vous ai promis quand j'ai eu
l'honneur de causer avec vous de cette
affaire et à dire qu'en maintenant à
la ville de Guise le droit et la faculté
d'être touchée par cette voie de fer je
vous assure de mon concours le plus
complet et le plus actif. qu'en me
contentera l'utilité de cette ligne pour
la ville de Guise et pour tous les intérêts
qui y convergent. on ne pourra même
pas lui contester le droit de solliciter
hautement l'attention après l'œuvre de
l'Assemblée législative qu'elle a eu à subir, mais
il est bon pour cela que Guise ne soit
pas obligé de demander, à se demander
si aura une gare, et le projet devrait
communier à place notre ville comme
point intermédiaire à traverser directement
ce point entendu les intérêts la dispersion
des concurrences, une unité d'action plus
grande serait acquise sans divergences
possibles, dans le cas contraire plusieurs

études seront progressives et les adhésions
de ce train profitant de cela pour le
rendre impossible, il y a là un écueil
serieux sur lequel j'appelle votre attention
je vois que dans quartant des intérêts
de la ville de Guion que je pourrais nettement
les conditions véritables des intérêts de
votre projet il faut que deux intérêts
de mettre les intérêts que vous devez
discerner en fait sur la question du
train afin que devint son pourcentage
tous les mêmes but, celui de son adoption
par le gouvernement

je me mets à votre disposition Monsieur
pour la part que vous jugerez à propos
de me voir prendre dans cette affaire
jusqu'à ce que rien ne soit à personne afin
de vous laisser toute liberté d'agir de vous
reconnaître que je n'ai rien à intervenir
à Guion qu'en second lieu, je pourrais
même le faire, l'important à attendre
est la concession j'agirai donc un
fois le moment venu d'insister le
plan arrêté pour ce résultat

Je vous prie d'agréer Monsieur l'assurance
de ma parfaite considération

Loire